

JUILLET 2004

Après un bulletin diffusé en avril, voici le numéro 7 qui était annoncé pour novembre. Heureuse surprise, justifiée par l'actualité qui impose ses rythmes. Puisque, c'est déjà une tradition, l'assemblée générale de la Société Voltaire, précédée d'une réunion du conseil d'administration, se tient dans le courant du mois de mai, le besoin s'est fait sentir d'un bulletin estival pour diffuser les comptes rendus des réunions et, surtout, pour annoncer les projets en cours. Il a été possible de rencontrer ce désir dès cette année. Vous aurez donc, avant de partir en vacances, l'occasion de lire les procès-verbaux de la réunion du conseil d'administration et de l'assemblée générale des 14 et 15 mai derniers. Vous pourrez aussi, alors même que vous ressourcez vos énergies, vous préparer à l'action. Nos projets sont nombreux ! Vous trouverez ici les dernières nouvelles concernant le débat sur « Voltaire philosophe ? » et le colloque « Voltaire et le livre » des 27 et 28 octobre 2005. Vous aurez aussi le loisir de méditer votre éventuelle participation à la nouvelle enquête sur la célébration du centenaire de Voltaire en 1878 ... en attendant le bulletin n° 8, prévu pour novembre, qui sera porteur d'autres annonces.

Colloque, débat, enquête : dans une société bien vivante comme la nôtre, ce sont des espaces d'échanges et d'actions menées en commun. J'y ajoute le bulletin, car il est conçu comme un lieu de communication et de libre intervention. La diversité des rubriques permet la collaboration la plus large, et celle du « Courrier » peut accueillir toutes les formes d'expression – questions, opinions, etc. Enfin, l'échange d'informations doit être l'affaire de chacun. Prenons l'habitude d'avertir la rédaction des réunions, colloques, conférences, spectacles, etc., relatifs de près ou de plus loin à Voltaire, auxquels nous participons d'une manière ou d'une autre. Un écho dans le bulletin ne leur ferait-il pas une publicité utile, que nous devons à la pérennité de l'œuvre voltairienne ?

Toute l'équipe du bulletin attend donc vos contributions personnelles pour le prochain numéro. Il sera en préparation dès la rentrée – moment faste, qui verra la parution du numéro 3 des *Cahiers Voltaire*. D'ici là, je vous souhaite à tous un très bel été et de très agréables vacances.

Françoise Tilkin

Nouvelles du colloque

« Voltaire et le livre », 27-28 octobre 2005

Les choses avancent. Le colloque aura lieu les 27 et 28 octobre 2005 à Bibliothèque nationale de France, dans un bel amphithéâtre du site Tolbiac.

Le comité d'honneur ainsi que le comité scientifique sont désormais constitués. Le colloque est parrainé par Elisabeth Badinter, Roger Chartier, Robert Darnton, Jean-Noël Jeanneney, Roland Mortier, Daniel Roche et Vladimir Zaitsev.

Bruno Blasselle, Jean-Daniel Candaux, Annie Charon, Silvio Corsini, Daniel Droixhe, Natalia Elaguina, Ulla Kölvig, Nicolai Kopanov, Otto Lankhorst et Dominique Varry ont accepté de nous aider de leur compétence et leur expérience.

Des manifestations complémentaires sont en cours de préparation : exposition, conférences ouvertes à un plus large public.

Dites-le autour de vous, ou décidez-vous vous-même : il est encore possible d'ajouter des communications au programme.

François Bessire

Le détail des célébrations parisiennes paraît maintenant assez bien connu. Il n'en est pas de même pour la province : seules les manifestations d'Amiens, de Versailles, et dans une moindre mesure de Nantes et de Ferney, ont fait l'objet d'études. Pour la compréhension historique d'un phénomène ou d'un cas Voltaire dans la mémoire française, il reste à établir, par exemple, comment la Bretagne catholique, la Vendée monarchiste, la Charente bonapartiste, le Nord ouvrier ou le Midi radical ont participé ou réagi concrètement au centenaire de Voltaire.

Il s'agira donc d'un recensement aussi complet que possible des données relatives à l'événement : lettres ou appels de personnalités ou d'institutions, conférences, articles et ouvrages, spectacles ou représentations théâtrales, concours d'éloquence ou de poésie, banquets, discours, cérémonies de loges maçonniques, avec en contrepoint les processions, messes expiatoires, lettres pastorales ou mandements, pétitions, brochures de propagande.

Tous les adhérents et lecteurs, particulièrement ceux de province et de l'étranger, toutes les personnes intéressées pourront contribuer à cette enquête, soit en signalant des archives ou des documents, soit en participant à leur exploitation matérielle. Les lieux et fonds susceptibles de les receler sont les dépôts d'archives régionales, les préfectures, sous-préfectures et mairies, les archives épiscopales et paroissiales, les collections de la presse régionale et locale.

Le responsable de cette enquête est Pierre LEUFFLEN, 418c avenue des Fontaines, F-30320 Poulx (voltaire237@aol.com).

Pour la présentation des données dans *Cahiers Voltaire* 4, la fiche type sera la suivante :

1. Le lieu, défini par les coordonnées administratives et par le nombre d'habitants en 1878.
2. La date de la manifestation, sa nature, éventuellement son appellation officielle, et son caractère pro- ou anti-voltairien.
3. Sources utilisées (localisation et références).
4. Description et analyse de la manifestation (origine, finalité, participation, déroulement, effet, etc.).
5. Explication et commentaire, compte tenu du cadre politique et des antécédents locaux ou régionaux.
6. Éléments divers et connexes : questions à résoudre, comparaisons, bibliographie, etc.

Enquête sur la célébration du centenaire de Voltaire en 1878

En mai 1878, la commémoration du premier centenaire de la mort de Voltaire fut accaparée par les militants républicains dans le cadre de leur lutte pour affermir une III^e République encore mal assurée. Deux comités organisèrent parallèlement les manifestations à Paris. L'un, plutôt modéré, était présidé par Victor Hugo. L'autre, politiquement plus engagé, regroupait la quasi-totalité des conseillers municipaux radicaux de Paris avec le soutien financier de l'industriel du chocolat Emile-Justin Ménier. En réaction, les milieux traditionalistes, catholiques et monarchistes, emmenés par Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans, essayèrent de promouvoir un « contre-centenaire ». (*la suite à droite*)

Les réunions de mai 2004

Conseil d'administration

Le conseil d'administration de la Société Voltaire s'est réuni le 14 mai 2004 dans les murs de la Comédie-Française, grâce à l'accueil obligeant de M. Joël Huthwohl, conservateur et archiviste en chef de la Bibliothèque-Musée de cette auguste institution aussi chère à Voltaire que Voltaire lui fut cher. Étaient présents : Fr. Bessire, A. Brown, L. Choudin, R. Desné, U. Kölvig, A. Magnan, J.-N. Pascal, J.-M. Raynaud, A. Sager et Fr. Tilkin. T. Braun et J. Wagner, absents, s'étaient excusés.

Les procès-verbaux des réunions du 18 janvier et du 24 mai 2003, publiés dans le n° 5 du bulletin, ont été adoptés à l'unanimité. Tous les points de cette réunion, essentiellement consacrée à la préparation de l'assemblée générale du lendemain et à la publication des *Cahiers Voltaire* et des bulletins, ont été repris et discutés lors de l'assemblée générale, dont on lira le compte rendu ci-après.

Assemblée générale du 15 mai 2004

L'assemblée générale annuelle de la Société Voltaire s'est tenue le samedi 15 mai 2004 dans la galerie de la Bibliothèque municipale de Versailles. Made-moiselle Rose, conservatrice de l'établissement, a bien voulu évoquer pour les participants la mémoire de ce lieu historique, siège des bureaux des affaires étrangères aux derniers temps de la monarchie, aujourd'hui magasin et réserve de livres rares d'un des plus importants fonds de France. Tous nos remerciements lui sont adressés. Auparavant, les membres de la Société qui le souhaitaient avaient été invités à visiter l'exposition Houdon au Château de Versailles et à se promener dans les jardins. Le traditionnel déjeuner en commun précédait cette fois la réunion. La séance a été ouverte à 14h30 par André Magnan, président de la Société.

20 adhérents étaient présents, 40 avaient donné procuration.

Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 24 mai 2003

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale, publié dans le bulletin n° 5, a été adopté à l'unanimité.

Rapport moral

Andrew Brown, secrétaire général de la Société, a présenté un bilan de l'année

2003. Sur le plan des adhésions ce fut une année de consolidation. En effet, le nombre des membres à jour, près de 150, reste en deçà du potentiel pressenti de la Société qui peut être estimé à 230 environ : c'est de fait, sur les trois derniers exercices cumulés, le nombre des personnes ayant adhéré au moins une fois à notre société. Une campagne de relance s'impose donc : elle sera entreprise et soutenue dès l'automne prochain.

Deux bulletins ont été publiés en 2003. Le deuxième numéro des *Cahiers Voltaire* a paru au mois de septembre dernier, grâce à des aides spécifiques de la Fondation Voltaire à Ferney et du Centre national du livre. L'accord passé entre le Centre d'étude du XVIII^e siècle de Ferney, éditeur des *Cahiers Voltaire*, et la Société Voltaire, a fait l'objet d'un avenant qui précise que les frais d'envoi et d'expédition sont à la charge de la Société. En revanche, il n'a pas semblé nécessaire de fixer dans le contrat les conditions de vente et de diffusion commerciales de la revue, étant entendu que la Société bénéficie de droits d'auteur de 5% sur ces exemplaires.

Par ailleurs, une mise à jour du site de la Société Voltaire est en cours. Les éléments d'information dépassés ont été supprimés. Plusieurs nouveautés ont été apportées : ainsi, les bulletins sont désormais consultables en ligne. À l'avenir, un lien sera établi entre le site et le bulletin : les informations entreront sur le site avant d'être reprises dans le bulletin, ce qui permettra de suivre à mesure l'actualité courante dans les intervalles de sortie des bulletins. Tous les adhérents sont invités à visiter le site (société-voltaire.org) et à communiquer dès que possible leurs observations et suggestions au secrétaire général (andrew.brown@c18.net).

Après un premier colloque organisé au printemps 2002 à Ferney-Voltaire sur le thème « Écrire Ferney », le suivant avait été reporté à 2005 pour permettre la maturation d'un sujet plus ambitieux choisi lors de l'assemblée générale de 2003 : « Voltaire et le livre ». La préparation de ce colloque international, programmé pour l'automne 2005 et qui se tiendra à la Bibliothèque nationale de France à Paris, est en très bonne voie.

Rapport financier

Jean-Noël Pascal a présenté le rapport financier de la Société. L'année a été marquée par diverses contrariétés résultant d'une erreur déplorable de gestion de notre compte. À l'occasion de modifica-

tions techniques purement internes, l'agence bancaire de Ferney-Voltaire a confondu la Société Voltaire et l'association Voltaire à Ferney. Entre juin 2003 et février 2004, les deux comptes ont donc été brouillés, et malgré nos réclamations réitérées, aucune information fiable n'a pu être obtenue sur l'état réel des finances de la Société Voltaire, des sommes d'argent qui lui étaient destinées se trouvant versées sur le compte de Voltaire à Ferney et les relevés adressés à notre trésorier multipliant les erreurs de libellé et de destination. Cette confusion n'a pu être réglée que le 23 février 2004, d'une manière qui peut être jugée relativement satisfaisante, mais les opérations antérieures restent à valider au vu de pièces comptables encore indisponibles. Ce dysfonctionnement, dont la Société Voltaire est victime et non responsable, devrait avoir deux conséquences. La première serait la décision très prochaine, proposée par le conseil d'administration, de changer de banque. Après enquête comparative, le trésorier de la Société, Jean-Noël Pascal, serait mandaté pour proposer des options entre des banques nationales à contacter (l'avantage d'une banque nationale étant qu'un éventuel changement d'agence n'entraîne pas de modification du numéro de compte). La seconde conséquence de cet état de confusion qui a perduré est l'impossibilité actuelle de présenter un rapport financier précis et complet pour 2003 : en l'absence de données fiables, un travail patient de comptabilité rétrospective doit être mené pour la période qui s'étend de juin 2003 à février 2004. Le trésorier s'engage à le conduire dans les meilleurs délais et à en rendre compte au conseil d'administration pour approbation ultérieure. Les comptes de 2003 ainsi reconstitués et mis à jour devraient être publiés dans le bulletin n° 7.

Jean-Noël Pascal expose dans leurs grandes lignes les mouvements financiers de l'année 2003 et fait part de quelques réflexions. La revue de la Société Voltaire, belle et prestigieuse, est évidemment coûteuse à fabriquer. Grâce au maintien des adhésions, en nombre relativement satisfaisant, la Société n'aura assumé, pour les deux premiers numéros, qu'un tiers environ du coût de revient, le contrat faisant porter le plus lourd de la charge sur l'éditeur. Il faut donc veiller, d'un côté à augmenter le nombre des adhésions, ce qui est possible, et de l'autre à réduire les coûts d'envoi dérivés, directement imputés à la Société, par des mesures qui n'affectent pas le haut standard établi et la

qualité générale de la présentation. Des modifications éventuelles du grammage du papier, des conditions d'emballage et des régimes d'affranchissement seront mises à l'étude.

Débat sur ces rapports et sur les activités de la Société

Les questions financières ont retenu l'attention et donnaient lieu à divers échanges. L'année 2003 a permis de dégager un gain encore minime en regard des ambitions de la Société, dont celle de disposer d'une réserve permettant de financer un numéro de la revue. D'où la nécessité d'une campagne très organisée d'adhésion; des économies paraissent également indispensables. Par contre, le retard des rentrées de cotisations, sensible au tout début de l'année 2004, ne semble pas inquiétant. Beaucoup d'adhérents se sont mis à jour en mars et en avril, et les retardataires seront relancés. Néanmoins, par prudence, il ne sera plus envoyé d'exemplaires de la revue aux membres qui ne sont pas à jour de cotisation. Quant aux ventes extérieures, elles sont satisfaisantes pour une revue encore nouvelle. Andrew Brown ajoute que, cette année, la Société Voltaire introduira une demande de subvention auprès du CNL au titre du fonctionnement en tant que société d'amis d'écrivain.

Madame Lemay regrette que les sociétés savantes apparentées ne s'entendent pas entre elles pour proposer une formule groupée d'adhésion qui reviendrait moins cher aux personnes intéressées par plusieurs associations. L'explication de cet individualisme est à chercher dans la nécessité toujours ressentie, malgré l'existence d'internet, de la publication sur papier de bulletins et de revues dont chaque société doit assumer les coûts.

Roland Desné rappelle que la Société Voltaire a été présente au Salon de la revue de Paris en octobre dernier. Cette manifestation a permis d'exposer la revue et même de gagner quelques adhésions. Si l'avantage financier d'une telle participation n'est que relatif, l'expérience devrait être renouvelée en octobre prochain pour faire connaître les *Cahiers Voltaire* et pour favoriser les contacts de la Société Voltaire avec d'autres sociétés littéraires ou savantes.

Au terme de la discussion, le rapport moral présenté par Andrew Brown est approuvé à l'unanimité, ainsi que le compte rendu formel de Jean-Noël Pascal sur la situation financière de la Société.

Projets et orientations

Plusieurs projets sont en cours de réalisation. Alain Sager rend compte du débat «Voltaire philosophe?» ouvert à l'occasion du numéro 3 des *Cahiers Voltaire* en préparation. Il s'agit de situer Voltaire par

rapport à la philosophie comme discipline et à la tradition philosophique, tout en y incluant en retour la question: «Qu'est-ce que la philosophie, qu'est-ce qu'être philosophe aujourd'hui?». Le premier dossier issu du débat sera publié en octobre. Il rassemble une douzaine de contributions, certaines formant des articles savants, d'autres dans le style de notes propres au genre du débat. Une surprise relative: les contributions émanant de philosophes, à ce stade et pour cette première série, ne sont pas les plus nombreuses. Une réunion se tiendra au début de juin pour faire le point sur les contributions reçues et proposer un ordre de présentation, les textes devant être transmis à Ulla Kölving, rédacteur de la revue, à la fin du même mois.

Un sommaire provisoire du n° 3 des *Cahiers Voltaire*, présenté par Ulla Kölving, montre que les différentes sections de la revue seront bien fournies. Une dizaine d'articles alimenteront la section «Etudes et textes». La seconde section des «Débats» comportera cet ensemble de textes présentés par Alain Sager sur le thème «Voltaire philosophe?», mais aussi deux ou trois contributions relatives au précédent débat «Jouer Voltaire aujourd'hui?» ouvert dans le n° 2 des *Cahiers*. Les enquêtes de la troisième section se sont poursuivies, sur les contes (Fr. Tilkin), les voltairiens (A. Magnan) et la réception de *Candide* (A. Magnan). Dans le cas de l'enquête sur les contes, les fiches elles-mêmes seront versées sur le site de la Société, la revue accueillant un simple état d'avancement, en attendant une synthèse à paraître ultérieurement. Enfin, la dernière section des «Actualités» présentera la continuation des rubriques déjà établies: les «Relectures», revenant sur des ouvrages anciens pour mettre en évidence leurs mérites et leurs apports à la réception de Voltaire; un état de «Manuscrits en vente en 2003»; une «Bibliographie voltairienne 2003»; une présentation de thèses en cours et des comptes rendus de livres et de travaux récents; une nouvelle rubrique sera tentée: des «Ephémérides voltairiennes», recueillant collectivement les données ou traces, instructives mais si possible récréatives aussi, d'événements relatifs à Voltaire intervenus dans des années en 4 (de 1694 à 1994).

François Bessire fait le point sur la préparation du colloque «Voltaire et le livre» programmé pour l'automne 2005. Un comité d'honneur et un comité scientifique ont été constitués. Une dizaine de propositions de communication ont déjà été reçues, que le comité scientifique devrait examiner dès l'automne prochain, une fois clos le dépôt de ces sujets. Des contacts ont été pris pour organiser une exposition parallèlement au colloque. Les lieux sont encore à préciser.

François Tilkin fait rapport sur le bulletin interne. Le n° 6 est sorti en avril, le suivant est prévu pour novembre. Mais il paraît souhaitable de sortir à l'avenir avant les vacances d'été un bulletin pour diffuser sans retard les procès-verbaux de l'assemblée générale et du conseil d'administration.

Enfin, les prochains sujets collectifs de débat et d'enquête sont examinés. Un nouveau sujet de débat doit en effet être proposé pour le n° 4 des *Cahiers Voltaire*. Une discussion très riche qui eut lieu lors de l'assemblée générale de 2003 avait produit plusieurs suggestions. L'une d'elles s'impose assez rapidement: «Voltaire croyant?» ou «Voltaire et Dieu». De même, il est question d'une enquête proposée récemment par un nouvel adhérent, qui pourrait intéresser les historiens, particulièrement les historiens régionaux et locaux, les curieux et amateurs du passé collectif: il s'agirait de décrire et d'évoquer les diverses manifestations ou réactions que suscita en France le premier centenaire de la mort de Voltaire de 1878, événement considérable de la mémoire collective bien au-delà de la capitale où il fut célébré de la manière la plus visible. Cette enquête ou ce fichier commun pourrait s'intituler: «La France voltairienne en 1878».

Bilan financier pour 2003

	Euros	Euros
<i>Recettes</i>		
Cotisations	5411,94	
		5411,94
<i>Dépenses</i>		
<i>Cahiers Voltaire</i> *	4 096,12	
Bulletins	290,70	
Poste	173,02	
Divers	31,10	
		4590,94
Solde de l'année		821,00
Solde à la fin de 2002		3607,97
Solde rapporté		4428,97
<i>Représenté par</i>		
Lyonnaise de banque	8846,89	
Créditeur	-4417,92	
		4428,97

* 157 exemplaires à 15 euros aux adhérents à jour de la cotisation 2003: 2355 euros; 46 exemplaires à 15 euros aux adhérents à jour de la cotisation 2002: 690 euros; emballages: 74,40 euros; frais de poste: 976,72 euros; total: 4096,12 euros.

Voltaire philosophe ?

Le numéro 3 des *Cahiers Voltaire* comportera comme prévu un ensemble de contributions sur le thème « Voltaire philosophe? ».

Début juin, une première rencontre, réunissant Baldine Saint Girons, André Magnan et moi-même, a permis d'examiner les treize premiers textes qui nous sont parvenus d'horizons très divers. Leurs auteurs sont Jérôme Carassou, Jean Goldzink, Jean Goulemot, Raymonde Hervé, Georges Lantéri-Laura, Anne Léon-Miche, Didier Masseur, Silvia Mattei, Yosuke Morimoto, Charles Porset, Alain Sager, Baldine Saint Girons et Alain Sandrier.

Nous avons pu apprécier la variété des approches et la multiplicité des points de vue qui témoignent de l'écho appréciable rencontré par notre initiative et de l'intérêt notable qu'elle a suscité.

Au moment où nous écrivons, deux autres textes au moins étaient incessamment attendus, les délais de remise étant devenus impératifs à l'extrême (il s'agit de Georges Benrekassa et de Jacques Spica).

D'ores et déjà, nous tenons à remercier les contributeurs d'avoir bien voulu traiter une question finalement difficile, et sûre-

ment très problématique. L'éventail des réponses proposées et l'implication de leurs auteurs nous semblent en tout cas confirmer que le problème soumis est bien vivant, quel que soit l'angle de traitement adopté.

C'est aux lecteurs qu'il appartiendra en définitive de juger et, éventuellement, de faire part à leur tour de leurs propres réflexions.

Alain Sager



Nouveaux adhérents

Marti DOMINGUEZ ROMERO, Jardí Botanic, Calle Quart 80, 46008 Valencia, España

Jean-Marc FROGER, 8 avenue Clos Camberger, 44120 Vertou, France (jm.froger@wanadoo.fr)

Didier KAHN, 2 rue de Cerçay, 91800 Brunoy, France (dkahn@msh-paris.fr)

Elisabeth LE CREFF, 12 rue de l'Étang-Bernard, 44400 Rezé, France

Anne LEON, 22 rue Pétrelle, 75009 Paris, France (aleon@noos.fr)

Michel LESAFFRE, 47 avenue Verdier, 92120 Montrouge, France

Pierre LEUFFLEN, 418c avenue des Fontaines, 30320 Poulx, France (voltaire237@aol.com)

Gilles PLANTE, 9 quai Saint-Michel, 75005 Paris, France (gplante@noos.fr)

Karlis RACEVSKIS, 661 Overlook Drive, Columbus, OH 43214, U.S.A. (racevskis.i@osu.edu)

André-Jean RIGNY, 68 rue de Saussure, 75017 Paris, France (ajrigny@aol.com)

Enrique RODRIGUEZ, Kaptensgatan 3, 11457 Stockholm, Sverige (enrique.rodriguez@foreningsparbanken.se)

Informations pratiques

Echéancier

Au plus tôt, règlement ou mise à jour des cotisations.

15 septembre 2004 : date limite pour les textes et annonces à paraître dans le *Bulletin* n° 8.

30 octobre 2004 : date limite d'envoi des propositions pour le colloque « Voltaire et le livre ».

31 mars 2005 : date limite d'envoi des textes et contributions pour le n° 4 des *Cahiers Voltaire*.

Cahiers Voltaire

Tous les textes destinés aux *Cahiers Voltaire* doivent être adressés à la rédactrice : Ulla Kölving, BP 44, F-01212 Ferney-Voltaire cedex, 04 50 28 06 08, fax 04 50 40 13 09, ulla.kolving@ci8.net

Correspondants

Allemagne : Ute VAN RUNSET (Richardstr. 68, D-40231 Düsseldorf).

Belgique : Françoise TILKIN (Université de

Liège, Département de Langues et Littératures romanes, 3 place Cockerill, B-4000 Liège, f.tilkin@ulg.ac.be).

Canada : David W. SMITH (161 Colin Avenue, Toronto, Ontario M5P 2C5, Canada, dwsmith@chass.utoronto.ca).

Grande-Bretagne : Richard E. A. WALLER (Dept of French, University of Liverpool, P. O. Box 147, Liverpool, L693BX, G. B., reawall@liv.ac.uk).

Italie : Lorenzo BIANCHI (Via Cesare da Sesto 18, I-20123 Milano, lorenzo.bianchi@unimi.it).

Suède : Sigun DAFGÅRD (Hornsgatan, 72, S-11821 Stockholm, dafgard@zeta.telenordia.se).

New York : Jean-Pierre BUGADA, 253 West 53rd Street, Apt 5H, New York, NY 10023, USA (bugadaj@un.org)

Les volontaires pour d'autres pays ou régions sont priés de se faire connaître.

societe-voltaire.org

Bulletin

Tous les textes destinés au *Bulletin* doivent être expédiés à sa rédactrice : Françoise Tilkin, Université de Liège, Département de Langues et Littératures romanes, 3 place Cockerill, B-4000 Liège, f.tilkin@ulg.ac.be

Cotisation pour 2004

La cotisation pour 2004 peut être acquittée par chèque ou carte de crédit (Visa ou Mastercard : indiquer le numéro et la date d'expiration). Cotisation ordinaire : 30 euros. Étudiants : 20 euros. Membres bienfaiteurs : 40 euros et plus. Paiements à envoyer à Jean-Noël Pascal, 11 place Didier-Daurat, F-31270 Cugnaux.

Information générale

Pour toute question ou information, prière de s'adresser au secrétaire Andrew Brown, BP 44, F-01212 Ferney-Voltaire cedex, 04 50 28 06 08, fax 04 50 40 13 09, andrew.brown@ci8.net.

Rédaction : Françoise Tilkin, secrétaire adjointe de la Société Voltaire. Directeur de la publication : André Magnan, président de la Société Voltaire.

Imprimé en France par le Centre international d'étude du XVIII^e siècle, Ferney-Voltaire.